



Courrier mécanisable

- Médiaposte avec adresse^{MC} :
 - court et long (CL) et surdimensionné (surd.)
- Poste-lettres à tarifs préférentiels^{MC} :
 - standard et surdimensionné (surd.)
- Poste-publications^{MC} :
 - court et long (CL) et surdimensionné (surd.)

MISES À JOUR IMPORTANTES

Toute description de changement est fournie à titre de référence et pour des raisons pratiques seulement. La description du changement ne fait pas partie de la Convention entre le client et Postes Canada.

Le client doit s'assurer de consulter la plus récente version des *Normes postales* (comprenant toutes les modifications apportées) et des autres documents connexes, lesquels sont affichés sur le site Web de Postes Canada. Il doit tout particulièrement se reporter à l'adresse postescanada.ca/servicespostaux pour obtenir les principaux documents de soutiens.

Mises à jour importantes en vigueur le 16 janvier 2012 :

MODIFICATION/RÉVISION	AFFICHÉ	EN VIGUEUR	N° DE LA VERSION
Modification	le 18 novembre 2011	le 16 janvier 2012	Version 1.0
DESCRIPTION DU CHANGEMENT		EMPLACEMENT	
Ajout des conteneurs à lettres en carton comme autres conteneurs acceptables pour le courrier mécanisable (articles standard et articles courts et longs [CL]). Autorisation de déposer les articles standard et les articles courts et longs (CL) dans des conteneurs à lettres en carton combinés aux conteneurs à lettres fournis par Postes Canada.		section 2.1.1 « Conteneurs acceptables »	

REMARQUE : Cette modification est une mise à jour du guide (version 1.0) en vigueur depuis le 17 janvier 2011.

Lorsque le document contient une modification ou une révision, la version sera modifiée comme suit :

- lorsqu'un document contient une modification, la version de celui-ci sera modifiée comme suit :
version 2.0, 3.0;
- lorsqu'un document contient une révision, la version de celui-ci sera modifiée comme suit :
version 1.1, 1.2;
- le numéro de la version repartira à 1.0 en janvier de l'année en question.

TABLE DES MATIÈRES

Courrier mécanisable	1
1 Aperçu	1
1.1 Qui devrait utiliser le présent guide?	1
1.2 Qu'est-ce que le courrier mécanisable (CM)?	1
1.3 Principales exigences.	1
2 Avant de commencer	1
2.1 Conteneurisation	2
2.1.1 Conteneurs acceptables.	2
2.1.2 Unités d'expédition acceptables (Monoteneurs et palettes)	3
2.2 Création de <i>Commandes (Déclarations de dépôt)</i>	4
3 Préparation du courrier	4
3.1 Placement des articles de courrier dans des conteneurs.	5
3.2 Étiquetage des conteneurs	7
3.3 Placement de conteneurs dans des unités d'expédition	8
3.3.1 remplissage des unités d'expédition.	8
3.3.2 Fixation des palettes	8
3.3.3 Étiquetage des unités d'expédition.	8
3.3.4 Préparation des monoteneurs contenant un mélange d'articles Poste-lettres	9
3.3.4.1 Mélange des articles Poste-lettres	9
3.3.4.2 Étiquetage des monoteneurs contenant un mélange d'articles Poste-lettres.	12
3.3.4.3 Étiquetage des conteneurs avec des monoteneurs contenant un mélange d'articles Poste-lettres	12
4 Établissements de dépôt	12
5 Ressources supplémentaires	13
5.1 Liste de contrôle à faire soi-même pour préparer des envois assujettis au Courrier mécanisable (CM) .	13
5.2 Autres ressources	14

COURRIER MÉCANISABLE

1 APERÇU

1.1 Qui devrait utiliser le présent guide?

Le présent guide explique comment préparer des envois assujettis au courrier mécanisable (CM) pour le service suivants :

- Médiaposte avec adresse^{MC} : Court et long (CL) et surdimensionné (surd.);
- Poste-lettres à tarifs préférentiels^{MC} : Standard et surdimensionné (surd.);
- Poste-publications^{MC} : Court et long (CL) et surdimensionné (surd.).

Veillez vous assurer d'utiliser la version la plus récente du présent guide et d'autres documents de référence qui expliquent en détail nos exigences, spécifications, modalités et tarifs. Ces documents se trouvent en ligne à l'adresse postescanada.ca/servicespostaux.

Vous êtes tenu de respecter l'ensemble des exigences stipulées dans votre convention de client.

REMARQUE 1 : Certains termes et expressions mentionnés dans ce document ont une signification spécifique. Veuillez consulter la [section 1 « Définitions »](#) des *Conditions générales* pour la définition des termes précis utilisés dans le présent document et dans la présente convention.

2 : Les figures contenues dans le présent document sont utilisées uniquement à titre d'illustration.

1.2 Qu'est-ce que le courrier mécanisable (CM)?

Le courrier mécanisable (CM) est un option de préparation du courrier pour les articles standard/courts et longs (CL) et surdimensionnés (surd.).

La préparation du courrier est l'activité qui consiste à redresser les articles de courrier, à les conteneuriser et à désigner les conteneurs. Ces tâches ont pour objet de permettre le traitement mécanisé du courrier, de le protéger, d'en déterminer le type et d'en faciliter la manutention.

1.3 Principales exigences

Pour être admissibles à l'option du courrier mécanisable (CM), vos envois doivent :

- être composés d'articles qui répondent aux exigences du courrier mécanisable énoncées dans le [Guide sur les normes postales – Courrier mécanisable](#) de Postes Canada;
- être accompagnés par des *Commandes (Déclarations de dépôt)* préparées et soumises en utilisant les [Outils électroniques d'expédition \(OEE\)](#) de Postes Canada;
- doivent respecter les exigences en matière du volume minimum d'articles requis par commande;
- être déposés au Canada, dans l'un des 21 établissements approuvés (voir la [section 4 « Établissements de dépôt »](#)) pour livraison au Canada;
- satisfaire toutes les exigences et spécifications stipulées dans votre convention de client et dans le [Guide du client](#) applicable.

2 AVANT DE COMMENCER

Les articles assujettis au courrier mécanisable (CM) doivent répondre à nos exigences en matière d'admissibilité au courrier mécanisable et de lisibilité des articles afin qu'ils puissent être traités par notre équipement automatisé. Ces exigences sont stipulées dans le *Guide sur les normes postales – Courrier mécanisable*. Nos machines doivent pouvoir lire au moins 95 % des adresses dans un envoi standard/court et long et au moins que 85 % des adresses dans un envoi surdimensionné (surd.), faute de quoi des suppléments s'appliqueront.

2.1 Conteneurisation

La conteneurisation est le procédé d'emballage du courrier en vue de l'expédition. Les articles de courrier sont placés dans des conteneurs adaptés aux manipulations dont ils font l'objet pendant l'exécution des procédés de Postes Canada. Ces conteneurs sont alors placés dans des unités d'expédition (palettes ou monoteneurs) adaptées aux manipulations dont ils font l'objet pendant qu'ils se trouvent dans notre réseau de transport.

Vous pouvez vous renseigner sur l'utilisation ou l'achat de notre matériel en communiquant avec le Service des commandes du groupe installation pour l'entreposage, l'entretien et la distribution de l'équipement national (IEDEN), par téléphone au 905.565.0480, par télécopieur au 905.564.6830, par courriel à l'adresse necfteo@postescanada.ca, ou encore par l'entremise d'un coordonnateur régional chargé du matériel.

Veillez noter que l'équipement de Postes Canada ne peut être utilisé que dans le cadre de l'utilisation de produits ou de services de Postes Canada. Il demeure notre propriété exclusive. L'utilisation à des fins personnelles n'est pas autorisée. Vous devez vous assurer que le matériel demeure en bon état, sous réserve de l'usure raisonnable.

2.1.1 CONTENEURS ACCEPTABLES

Les conteneurs acceptables pour les envois standard/courts et longs (CL) du courrier mécanisable (CM) sont les conteneurs à lettres fournis par Postes Canada (voir la Figure 1 et le tableau 1). Les conteneurs acceptables pour les envois surdimensionnés (surd.) du courrier mécanisable (CM) sont les conteneurs à grands objets plats fournis par Postes Canada (voir la Figure 2 et le tableau 1)

Figure 1 : Conteneur à lettres

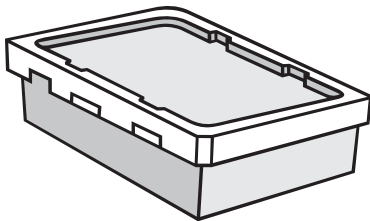
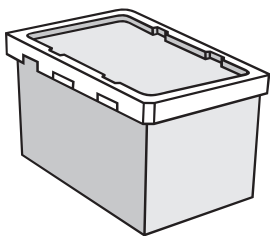


Figure 2 : Conteneur à grands objets plats



Tous les conteneurs déposés doivent porter un couvercle, à moins qu'ils sont déposés dans des monoteneurs (optionnelles).

Tableau 1 : Spécifications des conteneurs

TYPE DE CONTENEUR	POIDS	LONGUEUR	LARGEUR	HAUTEUR	POIDS MAXIMAL (COURRIER, CONTENEUR ET COUVERCLE COMPRIS)
Conteneur à lettres	1,8 kg (4 lb)	535 mm (21,1 po)	251 mm (9,8 po)	156 mm (6,1 po)	22,7 kg (50 lb)
Conteneur à grands objets plats	1,7 kg (3,7 lb)	405 mm (15,9 po)	240 mm (9,4 po)	303 mm (11,9 po)	22,7 kg (50 lb)

REMARQUE : Les dimensions de conteneurs dans le tableau 1 sont mesurées à partir de l'intérieur du conteneur.

Les conteneurs à lettres en carton sont d'autres conteneurs acceptables pour le courrier mécanisable (articles standard/courts et longs [CL]). Les clients peuvent acheter des conteneurs à lettres en carton en ligne, à l'adresse postescanada.ca/cal (code de produit : 241560) ou directement auprès des fabricants participants. Les conteneurs à lettres en carton doivent respecter toutes les exigences indiquées dans le présent guide. Consultez le site postescanada.ca/preparationcourrier pour obtenir de plus amples renseignements au sujet des conteneurs à lettres en carton.

REMARQUE 1 : Les autres conteneurs ne peuvent être utilisés qu'avec l'approbation préalable de Postes Canada, et uniquement lorsque les conteneurs fournis par Postes Canada ne sont pas disponibles.

2 : Les clients peuvent utiliser des conteneurs à lettres en carton combinés aux conteneurs à lettres fournis par Postes Canada, à condition que les deux types de conteneurs ne soient pas combinés dans la même unité d'expédition.

2.1.2 UNITÉS D'EXPÉDITION ACCEPTABLES (MONOTENEURS ET PALETTES)

Si les unités d'expédition sont utilisées, les monoteneurs et les palettes sont les seules unités d'expédition acceptables. Ceux-ci servent à regrouper les conteneurs qui doivent être mis sur une même *Commande (Déclaration de dépôt)* ou qui doivent être livrés à la même destination (p. ex. tous les articles de courrier destinés à Vancouver arrivent sur une même palette). Cela réduit la manutention et aide à assurer la livraison à temps. Veuillez consulter les tableau 2 et tableau 3 pour connaître les unités d'expédition acceptables et leurs spécifications.

Tableau 2 : Unités d'expédition acceptables

FOURNI PAR POSTES CANADA		FOURNI PAR LE CLIENT
MONOTENEUR	PALETTE EN PLASTIQUE*	PALETTE EN BOIS
		

* Postes Canada offre aux clients des palettes en plastique réutilisable servant d'unité d'expédition pour les envois conteneurisés Poste-publications et Médiaposte avec adresse, sans frais (en fonction de la disponibilité). Une commande de 40 palettes au minimum est exigée.

REMARQUE : Durant les périodes de pointe (comme les Fêtes), il se peut que le client ne puisse pas obtenir le nombre de monoteneurs désiré.

Tableau 3 : Spécifications des unités d'expédition

TYPE D'UNITÉ D'EXPÉDITION	POIDS	LONGUEUR	LARGEUR	HAUTEUR MAXIMALE (COURRIER ET UNITÉ D'EXPÉDITION COMPRIS)	POIDS MAXIMAL (COURRIER ET UNITÉ D'EXPÉDITION COMPRIS)
Monoteneur	97 kg (213,8 lb)	1,322 m (52 po)	1,067 m (42 po)	1,115 m (43,8 po)	900 kg (1 984,2 lb)
Palette	9 kg* (19,8 lb)	1,22 m (48 po)	1,02 m (40 po)	1,5 m (59 po)	900 kg (1 984,2 lb)

* 9 kg (19,8 lb) correspond au poids d'une palette en plastique fournie par Postes Canada.

Si vous fournissez vos propres palettes en bois, nous recommandons que vous utilisiez la conception en bloc (comme l'indique le tableau 2). En outre, les exigences suivantes doivent être respectées :

- les palettes ne doivent pas avoir de défauts importants (p. ex. clous apparents, fissures importantes, bois manquant ou parties pourries, endommagées ou irrégulières);
- la partie supérieure de la palette doit être plate et stable pour permettre un chargement et un déchargement sécuritaire du courrier et afin d'éviter que le courrier bascule ou glisse;
- les palettes doivent pouvoir résister à des températures allant de -40 °C à +40 °C ainsi qu'à des conditions météorologiques rigoureuses telles que la pluie, la neige, la glace et l'humidité;
- les palettes doivent être construites de telle sorte que les planches de palettes inférieures n'entravent pas l'accès par un chariot élévateur. Les palettes doivent être accessibles par un chariot élévateur sur les quatre côtés ou par un transpalette à main sur deux côtés;
- les ouvertures pour les fourches doivent mesurer :
 - un minimum de 102 mm (4 po) de hauteur sur les côtés de la palette sans planches de palettes inférieures; et
 - un minimum de 89 mm (3,5 po) de hauteur sur les côtés dotés de planches de palettes inférieures;
- les courroies métalliques ne sont pas permises;
- les palettes doivent être conformes à :
 - Méthode d'essai D 1185 de l'ASTM – [Méthodes d'essai normalisées relatives aux palettes et aux structures connexes utilisées dans le matériel d'expédition et de manutention](#));
 - ISO-8611 – [Palettes pour la manutention – Palettes plates – Partie 3 : Charges maximales en service](#);
 - [Norme uniforme pour les palettes en bois de la National Wooden Pallet and Container Association \(É.-U.\)](#).

2.2 Création de Commandes (Déclarations de dépôt)

Pour accéder aux tarifs du courrier mécanisable (CM), vous devez préparer et soumettre vos *Commandes (Déclarations de dépôt)* au moyen des Outils électroniques d'expédition (OEE) de Postes Canada.

Lorsque vous passez des *Commandes (Déclarations de dépôts)*, nous recommandons d'utiliser la fonction d'importation de fichier. Cette fonction vous aidera à regrouper vos articles par échelon de poids et par produit dans les Outils électroniques d'expédition (OEE). L'importation des fichiers de Courrier mécanisable (CM) n'est disponible que par l'entremise des Outils électroniques d'expédition (OEE) 2.0. Consultez le fichier d'importation du courrier mécanisable au site postescanada.ca/preparationcourrier pour obtenir des détails.

Vous pouvez télécharger gratuitement les OEE et obtenir un code d'utilisateur ainsi qu'un mot de passe en vous inscrivant sur le site Web à l'adresse postescanada.ca/nouvelutilisateur.

Deux plates-formes d'OEE sont offertes aux utilisateurs, l'une en ligne et l'autre hors ligne. Consultez le site postescanada.ca/oeo pour obtenir des précisions sur les OEE et les différentes versions.

Pour les questions techniques sur les OEE, communiquez avec le Service d'assistance technique des OEE, au 1.866.511.0546.

3 PRÉPARATION DU COURRIER

Le processus de préparation du courrier exige de :

- orientez les articles dans la même direction et placez dans des conteneurs (conteneur à lettre ou à grands objets plats);
- placez les conteneurs dans des unités d'expédition.

3.1 Placement des articles de courrier dans des conteneurs

Suivez ces lignes directrices lors du placement des articles de courrier dans des conteneurs :

1. Les articles de courrier placés dans les conteneurs doivent tous être orientés dans la même direction (voir la Figure 3, Figure 4 et Figure 6).
Les articles standards/courts et longs (CL) doivent être placés dans un conteneur à lettres (comme l'indique la Figure 3).
Les articles de courrier surdimensionné doivent être placés dans un conteneur à grands objets plats (comme l'indique la Figure 4, Figure 5 et Figure 6).
2. Utiliser tout l'espace disponible dans le conteneur.
S'il y a de la place dans le conteneur à lettres, placer les articles de courrier le long d'un côté (reportez-vous à la Figure 7) ou des deux (2) côtés du conteneur. Lorsque les articles de courrier sont placés le long des côtés, ils doivent tous être orientés dans la même direction.
S'il y a de la place dans un conteneur à grands objets plats, placer les articles de courrier de façon sécuritaire le long du devant ou des côtés du conteneur (reportez-vous à la Figure 8).
3. Remplir tous les conteneurs au maximum; ils ne doivent pas peser plus de 22,7 kg (50 lb) (poids du conteneur et couvercle compris) lorsqu'ils sont remplis. Seul le dernier conteneur peut être moins rempli. Si le client veut éviter que les articles de courrier ne soient ballottés dans un conteneur qui n'est pas plein, il peut mettre les articles en liasses ou ajouter du papier chiffonné à un bout du conteneur pour arrimer les articles de courrier (voir la Figure 9).
4. S'assurer que tous les conteneurs possèdent leurs couvercles, à moins que le client ne les dépose dans des monoteneurs ou qu'il aie pris d'autres dispositions avec Postes Canada.
5. S'assurer que les articles ne collent pas les uns aux autres car ils pourraient s'endommager pendant le traitement ou se bloquer dans les machines ou les endommager.

Figure 3 : Placement d'articles du courrier standard/courts et longs (CL) dans un conteneur à lettres

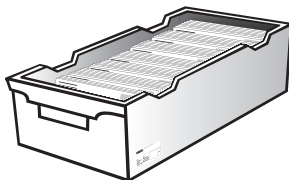
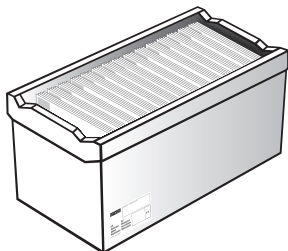


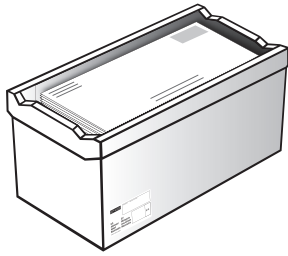
Figure 4 : Placement d'articles du courrier surdimensionné dans un conteneur à grands objets plats (placé verticalement)



Conteneur à grands objets plats

Le courrier peut être placé verticalement, face au côté étroit du conteneur. L'adresse et la vignette postale (le cas échéant) doivent être tournées dans la même direction.

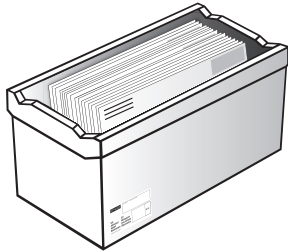
Figure 5 : Placement d'articles du courrier surdimensionné dans un conteneur à grands objets plats (couché à plat)



Conteneur à grands objets plats

Le courrier peut être couché à plat dans le conteneur, l'adresse et la vignette postale (le cas échéant) doivent être tournées dans la même direction.

Figure 6 : Placement d'articles du courrier surdimensionné dans un conteneur à grands objets plats (placé horizontalement)



Conteneur à grands objets plats

Dans le cas des articles trop larges ou trop hauts, placer le courrier horizontalement, face au côté le plus large du conteneur. L'adresse et la vignette postale (le cas échéant) doivent être tournées dans la même direction.

Figure 7 : Placement d'articles du courrier standard/courts et longs (CL) le long des côtés du conteneur

Conteneur à lettres

Placer le courrier le long des côtés

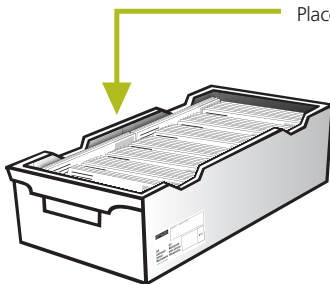


Figure 8 : Placement d'articles du courrier surdimensionné dans un conteneur à grands objets plats le long des côtés du conteneur

Conteneur à grands objets plats

Placer le courrier le long du côté ou du devant

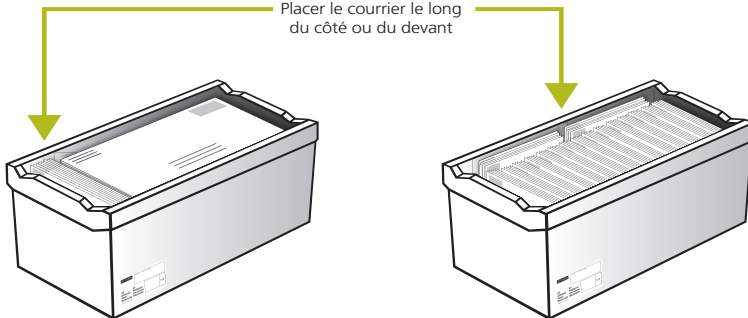
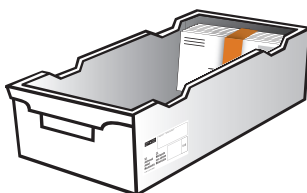
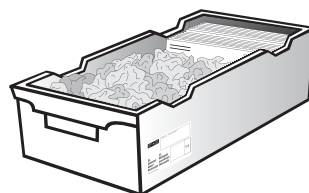


Figure 9 : Moins qu'un conteneur plein



Enliassé avec courroie



Matériel d'emballage

3.2 Étiquetage des conteneurs

Tous les conteneurs doivent porter une étiquette. Il n'est pas nécessaire d'étiqueter chaque conteneur si tous les conteneurs sont placés dans des monoteneurs ou sur des palettes (voir la [section 3.3 « Placement de conteneurs dans des unités d'expédition »](#)).

REMARQUE : Pour le service Poste-lettres à tarifs préférentiels, tous les conteneurs d'un monoteneur contenant un mélange d'articles Poste-lettres doivent porter une étiquette (voir la [section 3.3.4 « Préparation des monoteneurs contenant un mélange d'articles Poste-lettres »](#)).

Les étiquettes doivent :

- être bilingues;
- être imprimées d'un côté seulement;
- entrer dans le porte-étiquettes et pouvoir facilement en être retirées;
- comporter les renseignements suivant :
 - le nom du service (Poste-publications, Médiaposte avec adresse ou Poste-lettres à tarifs préférentiels)
 - l'option de service [standard/court et long (CL) mécanisable ou surdimensionné (surd.) mécanisable]
 - l'établissement de destination ou le courrier sera déposé.

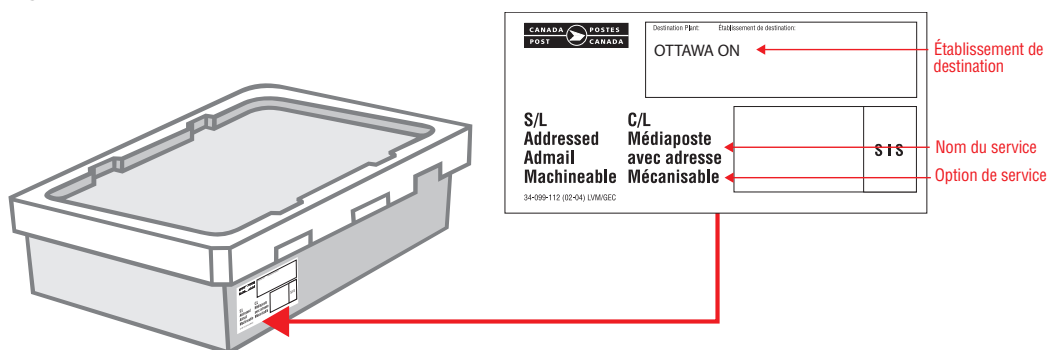
REMARQUE : Les articles du service Poste-publications à délai convenu doivent comporter la couleur terra cotta (nuancier Pantone 470).

Les étiquettes peuvent être faits sur mesure ou produites à l'aide des modèles de Postes Canada. Consulter le site postescanada.ca/etiquettes pour télécharger des maquettes ou pour visionner les spécifications afin de produire des étiquettes personnalisées.

REMARQUE : Les gros expéditeurs de courrier peuvent choisir de produire des étiquettes individuelles ou en format continue (en une pose, en deux poses, etc.) de la façon qui convient le mieux au processus de sur impression prévu.

Avant de déposer les conteneurs dans une installation de Postes Canada, assurez-vous que les étiquettes sont insérées dans leur porte-étiquette (voir la Figure 10).

Figure 10 : Placement d'une étiquette sur un conteneur



REMARQUE : Si vous utilisez des conteneurs à lettres en carton, apposez une étiquette de conteneur sur le côté de chaque conteneur à lettres en carton. Vous pouvez commander des étiquettes auto-adhésives en communiquant avec le Réseau des relations avec la clientèle de Postes Canada par téléphone au 1 888 550-6333 ou au 1 800 260-7678, ou en ligne à l'adresse postescanada.ca/cal en utilisant le formulaire no 33-086-732.

3.3 Placement de conteneurs dans des unités d'expédition

3.3.1 REMPLISSAGE DES UNITÉS D'EXPÉDITION

Si vous utilisez des unités d'expédition (monoteneurs ou palettes), ils doivent être remplis pour répondre à nos exigences, comme indiqué dans le tableau 4.

Tableau 4 : Exigences de remplissage pour unités d'expédition

EXIGENCES RELATIVES AU REMPLISSAGE	PALETTES	MONOTENEURS
Min.	Aucune exigence minimale	Aucune exigence minimale
Max.	48 conteneurs à lettres ou 32 conteneurs à grands objets plats	36 conteneurs à lettres ou 24 conteneurs à grands objets plats

REMARQUE 1 : Les exigences de remplissage indiquées au tableau 4 sont aussi applicables si vous utilisez des conteneurs à lettres en carton.

2 : Les palettes ou monoteneurs ne peuvent dépasser un poids de 900 kg (1984,2 lb).

3.3.2 FIXATION DES PALETTES

Toutes les palettes doivent être bien attachées et structurellement solides. Afin de préserver l'intégrité de votre envoi, assurez-vous :

- de recouvrir la palette et son chargement de trois (3) épaisseurs de film plastique, ou
- de fixer la charge au moyen de courroies croisées (comme l'indique la Figure 11).

REMARQUE 1 : Si des palettes en plastique sont utilisées, il est recommandé de maintenir les conteneurs sur le fond de la palette en enserrant le tout par quatre (4) sangles de serrage.

2 : Les courroies métalliques ne sont pas permises.

Figure 11 : Palettes emballée sous film plastique et fixée au moyen de courroies croisées



3.3.3 ÉTIQUETAGE DES UNITÉS D'EXPÉDITION

Toutes les palettes et tous les monoteneurs doivent être étiquetés. Cela permettra de veiller à ce que votre courrier soit acheminé à la bonne installation du réseau de Postes Canada.

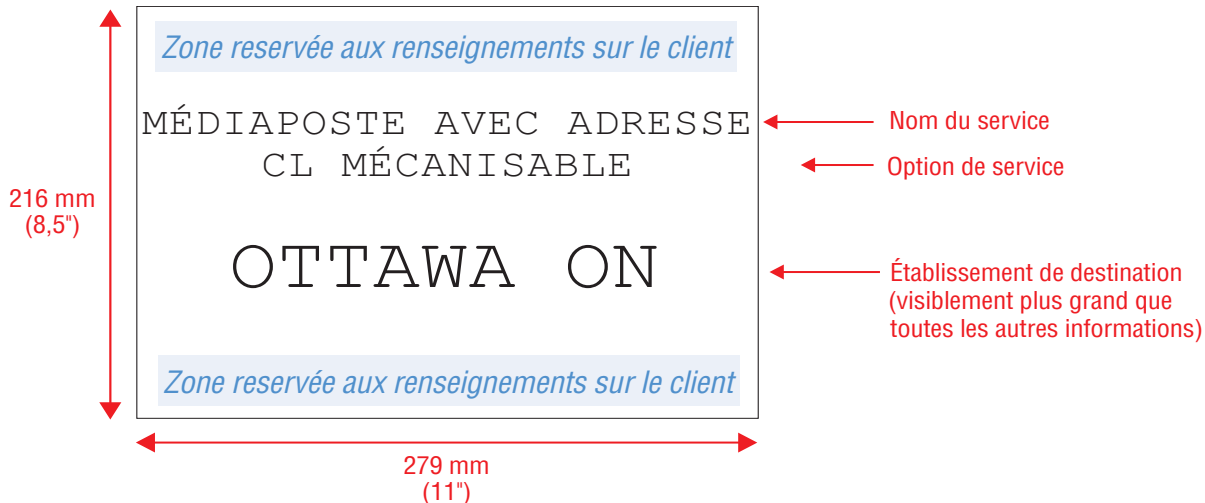
Les étiquettes doivent être blanches et satisfaire aux exigences suivantes :

- mesurer 216 mm de hauteur sur 279 mm de largeur (8,5 po x 11 po);
- être imprimées dans un lettrage en noir dont la taille de la police doit être suffisamment grande pour couvrir toute l'étiquette;
- afficher de façon visible le nom de l'établissement (qui doit ressortir par rapport aux autres renseignements).

L'étiquette doit comporter les renseignements suivants (comme l'indique la Figure 12) :

- le nom du service (Poste-publications, Médiaposte avec adresse ou Poste-lettres à tarifs préférentiels);
- l'option de service [p. ex., standard/court et long (CL) mécanisable ou surdimensionné (surd.) mécanisable];
- l'établissement de destination où l'envoi sera déposé.

Figure 12 : Étiquette de monoteneur et de palette

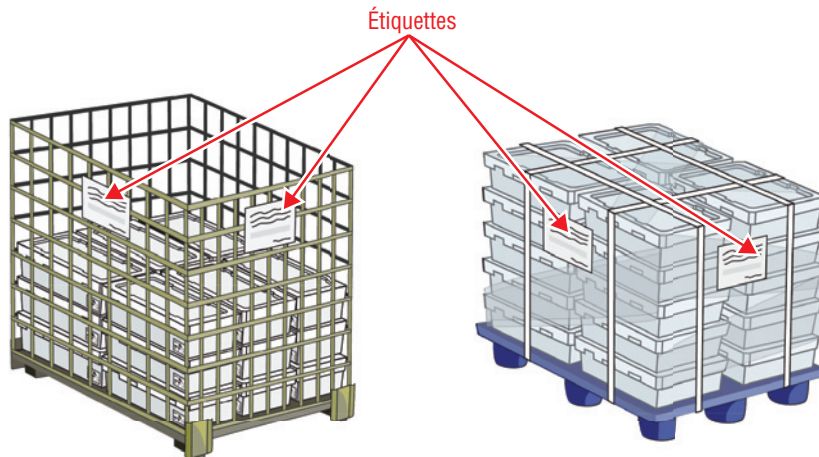


Pour les clients qui désirent inclure d'autres directives internes sur l'étiquette utiliser une couleur autre que noir pour imprimer les directives.

Comme l'indique la Figure 13 :

- chaque monoteneur doit être doté d'au moins une (1) étiquette, bien que deux (2) soient recommandées;
- chaque palette doit être doté de deux (2) étiquettes.

Figure 13 : Étiquettes apposées sur les monoteneurs et les palettes



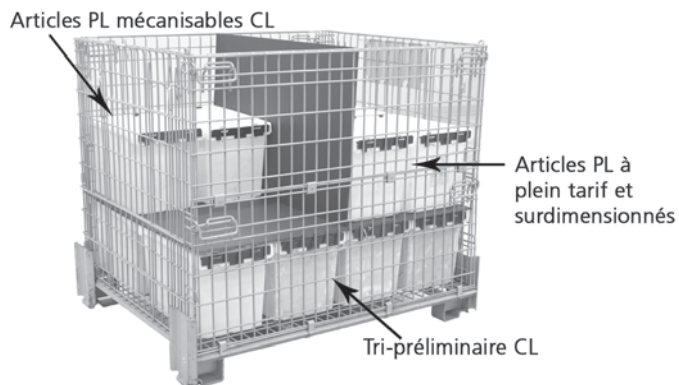
3.3.4 PRÉPARATION DES MONOTENEURS CONTENANT UN MÉLANGE D'ARTICLES POSTE-LETTRES

3.3.4.1 Mélange des articles Poste-lettres

Les clients qui possèdent peu de conteneurs restants pour différentes catégories d'articles [p. ex. articles Poste-lettres prétriés standard (CL) et surdimensionnés (surd.), articles Poste-lettres mécanisables standard (CL) et surdimensionnés (surd.) et articles Poste-lettres à plein tarif standard (CL) et surdimensionnés (surd.)] peuvent placer les conteneurs dans le même monoteneur* dans les conditions suivantes :

- un seul monoteneur contenant un mélange d'articles est permis par dépôt et par *Commande (Déclaration de dépôt)*. S'il y a assez de conteneurs pour faire un monoteneur contenant un mélange d'articles complet, le monoteneur doit être rempli au maximum avant qu'un autre monoteneur contenant un mélange d'articles soit entamé;
- les conteneurs pour chaque type d'articles doivent être séparés physiquement dans le monoteneur (p. ex. par du plastique ondulé ou du carton qui couvre l'ensemble de la surface du monoteneur) de la manière indiquée dans la Figure 14;

Figure 14 :



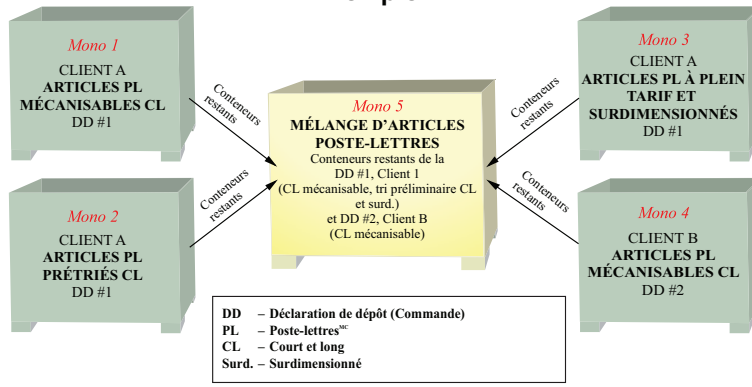
- au cours de la préparation d'un monoteneur, placez les corbeilles de courrier prétrié au fond du monoteneur contenant un mélange d'articles, puis les conteneurs d'articles à plein tarif et mécanisables sur le dessus;
- les clients doivent préciser le nombre de conteneurs par *Commande (Déclaration de dépôt)* dans les OEE chaque fois qu'ils mélangent dans le dernier monoteneur du courrier provenant de différentes *Commandes (Déclarations de dépôt)*. Si le nombre de conteneurs pour l'envoi est inconnu au moment de créer la *Commande (Déclaration de dépôt)* OEE, il est possible de l'inscrire à la main dans la case appropriée sur la *Commande (Déclaration de dépôt)* avant de déposer l'envoi à Postes Canada;
- si les articles sont empilés en rangées irrégulières dans le monoteneur contenant un mélange d'articles (seulement autorisés pour les rapports financiers annuels - articles Poste-lettres surdimensionnés à tarifs préférentiels voir « [Empilage en rangées irrégulières du courrier](#) » à la section 1.1 « [Qui devrait utiliser le présent guide?](#) »), les articles standard (CL) dans les conteneurs à lettres peuvent être placés sur les envois empilés en rangées irrégulières.
 - * Lorsque les monoteneurs de Postes Canada ne sont pas disponibles, les palettes seront acceptées, à condition que les palettes soient clairement identifiées, conformément aux exigences susmentionnées et que les conteneurs soient bien fixés sur la palette.

La Figure 15 montre quelques exemples de ce qui est acceptable et ce qui ne l'est pas en matière de monoteneurs contenant un mélange d'articles Postes-lettres.

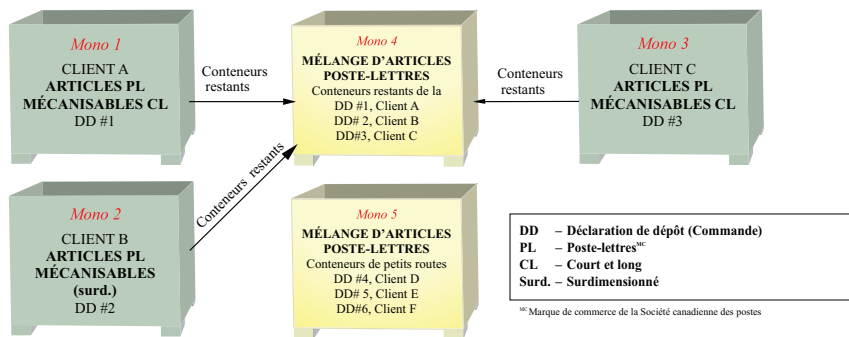
Figure 15 : Exemples de monoteneurs acceptables et inacceptables pour le service Poste-lettres d'articles mélangés

Acceptable

Exemple 1

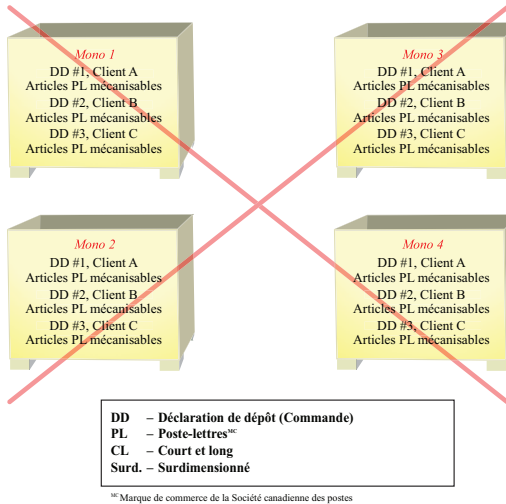


Exemple 2

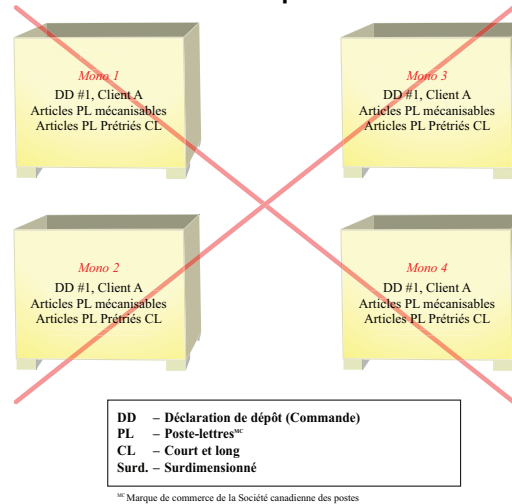


Pas acceptable

Exemple 3



Exemple 4



3.3.4.2 Étiquetage des monoteneurs contenant un mélange d'articles Poste-lettres

Les étiquettes des monoteneurs contenant un mélange d'articles Poste-lettres doivent indiquer clairement (voir la Figure 16) :

- le numéro de *Commande (Déclaration de dépôt)*;
- les types d'articles Poste-lettres compris dans le monoteneur (nom et option du service);
- l'établissement de destination.

Figure 16 :

OTTAWA ON	
POSTE-LETTRES ARTICLES MÉCANISABLES STANDARD DD #C123456789	POSTE-LETTRES ARTICLES MÉCANISABLES STANDARD DD #C234567899
POSTE-LETTRES TRI-PRÉLIMINAIRE STANDARD DD #C345678899	POSTE-LETTRES TRI-PRÉLIMINAIRE STANDARD DD #C987654321

3.3.4.3 Étiquetage des conteneurs avec des monoteneurs contenant un mélange d'articles Poste-lettres

Tous les conteneurs avec des monoteneurs contenant un mélange d'articles Poste-lettres doivent être correctement étiquetés de manière à indiquer le service Poste-lettres et les noms des options. De plus, si le courrier provient de diverses *Commandes (Déclaration de dépôt)*, le numéro de *Commandes (Déclaration de dépôt)* du courrier qui s'y trouve doit être indiqué sur chaque étiquette de conteneur ou sur chaque *Commandes (Déclaration de dépôt)* ou sur les deux; les étiquettes de conteneurs associées doivent porter un code de couleur aux fins d'identification. L'identificateur de couleur doit être clairement visible à une distance de 1,5 m et d'une couleur autre que vert ou rouge.

4 ÉTABLISSEMENTS DE DÉPÔT

Le Courrier mécanisable (CM) doit être déposé à l'un des 21 établissements approuvés de Postes Canada. Pour une liste des établissements consultez le site postescanada.ca/heureslimites.

REMARQUE : Chaque envoi doit être accompagné de tous les documents requis dûment remplis (consultez le *Guide du client* du service correspondant).

5 RESSOURCES SUPPLÉMENTAIRES

5.1 Liste de contrôle à faire soi-même pour préparer des envois assujettis au Courrier mécanisable (CM)

	LORSQUE VOUS CRÉEZ VOS ENVOIS DU COURRIER MÉCANISABLE, EFFECTUEZ LES ÉTAPES SUIVANTES...	RÉFÉRENCE
	Avant de commencer assurez-vous que...	
<input type="checkbox"/>	Tous vos articles de courrier respectent nos spécifications mécanisable.	Normes postales - courrier mécanisable
	En préparant vos envois, assurez-vous que...	
<input type="checkbox"/>	Vous utiliser les conteneurs à lettres pour les articles standard/courts et longs (CL) et les conteneurs à grands objets plats pour les articles surdimensionnés. REMARQUE : Les conteneurs à lettres en carton sont d'autres conteneurs acceptables pour les articles standard/courts et longs (CL).	section 2.1.1
<input type="checkbox"/>	Tous les conteneurs déposés doivent porter un couvercle, à moins qu'ils sont déposés dans des monoteneurs.	section 2.1.1
<input type="checkbox"/>	Les regroupement sont bien placés dans les conteneurs à lettres et orientés dans la même direction.	section 3.1
<input type="checkbox"/>	Le poids maximal de chaque conteneur rempli, couvercle compris, ne dépasse pas 22,7 kg (50 lb).	section 3.1
<input type="checkbox"/>	Tous les conteneurs sont étiquetés. REMARQUE : Il n'est pas nécessaire d'étiqueter chaque conteneur si tous les conteneurs sont placés dans des monoteneurs ou sur des palettes.	section 3.2
	Si vous utilisez des unités d'expédition (monoteneurs ou palettes), assurez-vous que...	
<input type="checkbox"/>	Les monoteneurs ou palettes satisfont à nos exigences en matière de remplissage.	section 3.3.1
<input type="checkbox"/>	Les palettes sont bien attachées utilisant 3 épaisseurs de film plastique ou de courroies croisées.	section 3.3.2
<input type="checkbox"/>	Les monoteneurs ou palettes sont correctement étiquetés.	section 3.3.3
	En complétant votre <i>Commande (Déclaration de dépôt)</i>, assurez-vous que...	
<input type="checkbox"/>	La <i>Commande (Déclaration de dépôt)</i> a été créée à l'aide des Outils électroniques d'expédition (OEE) de Postes Canada.	section 2.2
	Quand vous êtes prêts à déposer, assurez-vous que...	
<input type="checkbox"/>	L'envoi sera déposé dans l'un des établissements approuvés de Postes Canada.	section 4

5.2 Autres ressources

Pour de plus amples renseignements sur les conditions et les exigences pour les services de Postes Canada, veuillez consulter le Guide du client du service correspondant :

- [Guide du client – Médiaposte avec adresse;](#)
- [Guide du client – Poste-lettres à tarif préférentiels;](#)
- [Guide du client – Poste-publications.](#)

Pour obtenir de plus amples renseignements et des outils utiles conçus précisément pour vous aider à créer des articles de courrier standard/courts et longs (CL) mécanisables, veuillez consulter :

- [Normes postales - courrier mécanisable;](#)
- [Liste de contrôle à faire soi-même pour la création d'enveloppes et d'envois à découvert standard/courts et longs mécanisables;](#)
- [Liste de contrôle à faire soi-même pour la création de cartes et de cartes postales standard/courtes et longues mécanisables;](#)
- [Gabarit des dimensions du courrier mécanisable pour les enveloppes et les envois à découvert standard/courts et longs \(CL\);](#)
- [Gabarit des dimensions du courrier mécanisable pour les cartes et les cartes postales;](#)
- [Conseiller du courrier mécanisable.](#)

Pour obtenir des renseignements et des outils conçus pour vous aider à préparer des envois devant être déposés dans des installations approuvées de Postes Canada, veuillez consulter :

- [Programme de validation des adresses pour des envois contenant plus de 5 000 articles \(Programme d'exactitude des adresses\);](#)
- [Outils électroniques d'expédition \(OEE\);](#)
- [Maquette des étiquettes de conteneur.](#)

Pour de plus amples renseignements sur les suppléments imposés par Postes Canada lorsque l'envoi présente des anomalies, veuillez consulter

- [Détails des suppléments.](#)